|  |  |
| --- | --- |
|  | **Déclaration liminaire** **CTSD du 21 juin 2019** |

Madame l’Inspectrice d’Académie, Mesdames, Messieurs, avec ce propos liminaire nous parlerons de la **carte scolaire** bien sûr mais nous reviendrons aussi sur les **incidences du mouvement** et sur nos **conditions de travail**.

**Concernant la carte scolaire :**

Le SGEN CFDT AUVERGNE rappelle **la nécessité de prendre en compte la situation globale de l’École et pas uniquement les seuils théoriques**. Nous pensons particulièrement aux **écoles qui accueillent des unités d’inclusion**, dont les élèves méritent d’être intégrés dans les classes dans de bonnes conditions. Plus largement, il est important de tenir compte du nombre des élèves à besoins particuliers présents dans toutes les écoles, notamment dans les écoles hors REP/REP+ ou dans des secteurs **insuffisamment pourvus de Réseaux d’Aides**.

Examiner la répartition des moyens pour la rentrée prochaine n’est donc pas pour nous qu’une question quantitative, mais bien un enjeu stratégique pour l’orientation du système éducatif.

**Concernant le mouvement quelques points seront évoqués :**

Celui de la vision très jacobine du ministère Blanquer. L’exemple des péripéties du mouvement cette année, montre les limites d’une telle gouvernance. A cette occasion, si nous déplorons **les dysfonctionnements liés au logiciel** nous tenons à remercier le personnel de la DDSEN de l’Allier pour leur travail. Ce dysfonctionnement national n’est-il pas à mettre en parallèle avec la réduction du nombre de personnel administratif ?

Sur **les Ineat exeat** : 16 collègues dont certains le demandaient depuis plus de 10 ans vont enfin rentrer dans le Puy de Dôme. La situation de ces migrations pendulaires n’est pas, le plus souvent, choisie mais subie. Mais en accordant des départs sur le seul raisonnement du nombre de demandes, quel signal envoie-t-on aux collègues souhaitant partir pour d’autres départements ? Devront-ils attendre aussi longtemps que pour un retour vers le Puy de Dôme ? Pensez-vous que cette mesure rendra le **département plus attractif** ?

Lors du groupe de travail du CTSD, sur la circulaire du mouvement, nous nous étions étonnés de la barrière des **180 kilomètres** afin d’obtenir des points supplémentaires. Pouvons-vous nous dire **combien de personnes** sont-elles concernées par l’attribution de ces points ?

Sauf erreur de notre part, nous n’avons pas vu passer une **demande de candidature pour 0,25 du plan mathématique**. Est-ce là un nouveau mode de fonctionnement ou un oubli ?

Enfin dans un but de transparence, serait-il possible d’envoyer dans les écoles la **liste des couplages** proposés aux collègues nommés **sur les postes de titulaires** de secteur au plus vite cette année et dès son élaboration les années futures? Ces postes de titulaires de secteur vont permettent à certains collègues de se fixer sur un territoire ce qui est pour nous une bonne chose.

Madame l’Inspectrice d’Académie, nous souhaitons évoquer aussi le **mal être professionnel** de beaucoup de nos collègues. En rencontrant les collègues, nous sommes inquiets de la situation : beaucoup de collègues se renseignent sur les possibilités de reconversion, une **lassitude** semble gagner du terrain, il n’est maintenant plus exceptionnel de voir des démissions.

Chez nos collègues, l’envie est toujours là mais **l’incompréhension des réformes**, cette volonté de **faire table rase des anciens dispositifs** sans une évaluation réelle, ces **injonctions incessantes** rendent très incertain le devenir de notre école.

Bien sûr, la quasi-totalité des collègues continuent de s’investir pour leurs élèves mais jusqu’à quand ? C’est **une école au bord de la crise de nerf** à laquelle vous devez faire face avec beaucoup de bienveillance qui ne doit pas seulement rester dans les mots.

Qu’il s’agisse de la qualité du service rendu à la population, ou de la qualité des conditions d’exercice de tous nos collègues, nous voulons croire en votre volonté de préserver le bien-être de tous au travail.